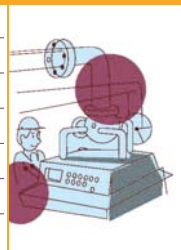


OPÉRATEUR - RÉGLEUR SUR MACHINE OUTIL

Travaillez dans le métier des métaux

- FRAISAGE
- TOURNAGE
- RECTIFICATION
- DÉCOLLETAGE
- ETINCELAGE (électro-érosion)
- TAILLE D'ENGRENAGE
- PROGRAMMATION SUR MACHINES À COMMANDE NUMÉRIQUE



Par la formation

- Du CAP au Bac Professionnel

En apprentissage

- En suivant le BEP Productique Mécanique au CFAI (Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie) à Désertines (Allier), à Thiers, au Puy-en-Velay.
- En suivant le Bac Productique Mécanique au CFAI de Désertines ou au CFA Iris de Clermont-Ferrand.
- Apprentissage de 16 ans à moins de 26 ans.
- Durée de 1 à 3 ans.
- La rémunération varie de 25 à 78 % du SMIC en fonction de l'âge et de l'année d'exécution du contrat.

En Contrat de Professionnalisation

- En alternance en entreprise, pour les jeunes et les adultes.
- Pour les jeunes de 16 à moins de 26 ans la rémunération est de 30 à 75 % du SMIC selon l'âge du jeune et son ancienneté dans le contrat.
- Pour les adultes de 26 ans et plus, il s'agit d'un contrat de travail, assorti d'une formation.

En stage AFPA

- Tournage Fraisage au Centre de Montluçon,
- Monteur-Régleur des Systèmes Mécaniques Automatisés au Centre de Beaumont (Puy-de-Dôme),
- Avec d'autres formations professionnelles continues programmées et financées par l'Etat, le Conseil Régional, l'Assédic.

COMMENT VOUS INFORMER SUR CE MÉTIER ?

- En prenant contact avec un Conseiller ANPE.

COMMENT BÂTIR OU FAIRE ÉVOLUER VOTRE PROJET D'ACCÈS À EMPLOI ?

- En bénéficiant de l'appui d'un Conseiller ANPE ou Mission locale ou PAIO.
- En participant à une prestation ANPE d'accompagnement : **OBJECTIF PROJET.**

Fiche réalisée à l'initiative du Comité Régional de l'ANPE Auvergne.
www.anpe.fr